SCOLA CORSA - A FEDERAZIONE

ASSOCIU D'INSIGNAMENTU DI A LINGUA CORSA

CUNFERENZA DI STAMPA DI SCOLA CORSA

16 DI MAGHJU 2025

1/ A CUNTRATTUALIZAZIONE

Comme vous le savez, nous avons enregistré mercredi dernier l'annonce ministérielle officielle de la contractualisation du réseau d'enseignement immersif associatif de Scola corsa. Concrètement, ce passage sous contrat avec l'Education nationale porte sur deux classes, les premières qui ont été créées à Bastia et à Biguglia. Il y a lieu de souligner qu'il s'agit d'une contractualisation anticipée puisqu'elle intervient au bout de notre quatrième année de fonctionnement et non au terme des habituelles cinq années requises dans le respect de la période dite « probatoire ».

Nous nous réjouissons de cette décision qui vient couronner le sérieux et la fiabilité d'une démarche construite autour de la laïcité, la gratuité, l'exigence et le respect des attendus pédagogiques de l'école publique. Nous y voyons un signe extrêmement encourageant de reconnaissance de notre modèle qui correspond à une forte demande sociétale, patrimoniale et linguistique. Nous tenons à saluer les efforts de tous ceux qui ont contribué au passage de cette étape fondamentale dans notre développement : le personnel administratif et enseignant qui s'investit sans compter dans la réussite du dispositif, les parents omniprésents dans leurs écoles respectives et particulièrement les membres des bureaux d'associations locales, la CDC qui s'est engagée massivement à nos côtés, les mairies qui nous accueillent et contribuent à notre co-financement, les souscripteurs particuliers et entreprises qui abondent la part d'auto-financement nécessaire, Messieurs le Préfet de Corse et le Recteur d'Académie pour leur écoute attentive et bienveillante, nos partenaires du réseau Eskolim à qui nous devons tant.

Une nouvelle ère débute pour nous qui nous positionne de facto au sein du dispositif académique régional et territorial. La contractualisation nous ouvre de nouvelles perspectives : une troisième voie au concours du professorat des écoles, la collaboration avec l'INSPE et l'université de Corse, l'ouverture d'une formation spécifique, l'accueil de stagiaires dans le cadre de la réforme en cours des masters de formation initiale des professeurs… Nous sommes prêts à nous intégrer à l'architecture évolutive du projet en cours d'élaboration tout en préservant l'originalité de notre démarche et notre rôle de laboratoire expérimental

2/ E PERSPETTIVE

À l'instar des cinq autres réseaux d'Eskolim (Diwan, Seaska, Calandreta, La bressola, ABCM) nous constituons désormais une entité associative proposant une offre de service public. Il importe néanmoins de sécuriser l'ensemble de l'enseignement immersif associatif qui reste sous la menace de l'arrêt rendu par le Conseil constitutionnel après le vote pourtant largement favorable de l'Assemblée nationale sur la loi Molac.

Nous allons nous atteler à proposer des pistes aux services préfectoraux, rectoraux et territoriaux ; les discussions en cours quant à des évolutions législatives étant certainement de nature à favoriser des solutions pérennes. Nous nous efforcerons également d'apporter notre pierre à l'édifice annoncé par Monsieur le Recteur en matière d'enseignement de la langue corse et d'alimenter le vivier nécessaire de futurs enseignants indispensable à toute politique ambitieuse.

Il est évident que notre rythme de croissance doit se maintenir et ce conjointement au dispositif du Service public. L'objectif doit tendre vers un nombre croissant d'élèves scolarisés dans un bilinguisme apaisé et épanouissant, véritable plus-value dans le monde d'aujourd'hui.

3/ OUVERTURE DU NOUVEAU SITE ET INSCRIPTIONS

Autre actualité importante pour Scola corsa ; l'ouverture du nouveau site de Lucciana. Nous avons annoncé sur les réseaux, en pleine concertation avec la municipalité, la création d'une école maternelle immersive accueillant des élèves de petite et moyenne sections. Les inscriptions sont ouvertes, les parents intéressés pouvant contacter Scola corsa ou les services de la mairie qui transmettront les demandes. Une réunion va être organisée très prochainement, comme traditionnellement à l'occasion de toute nouvelle implantation, afin de répondre à toutes les questions que ne manquant pas de se poser les personnes intéressées.

4/ APPEL AUX DONS

La contractualisation, même si elle va être de nature à prodiguer de nouveaux fonds de financement ne change pas notre situation à court terme. Notre part d'auto-

financement demeure très importante (de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'Euros) et nous avons plus que jamais besoin de la générosité des particuliers et des entreprises. Nous invitons tous ceux qui croient en notre projet à nous soutenir. Leurs dons ouvrant droit à des déductions fiscales de 60 % nous sont indispensables. Ils trouveront tous les renseignements nécessaires sur notre site ou sur les réseaux. Nous les remercions tous, fidèles mécènes et donateurs ou novices dans la démarche, chaleureusement du fond du cœur.

Inseme, spannemu a nostra lingua !